

Chiffres clés au 30/09/2022

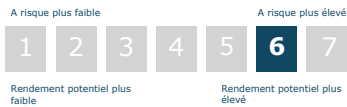
Actif net du fonds
45,19 m€

Valeur Liquidative
143,15€

Stratégie d'investissement

La stratégie s'appuie sur la construction d'un univers de valeurs éligibles à partir de la notation extra-financière des émetteurs réalisée par l'équipe d'analystes ESG. Le fonds est exposé à 75% minimum aux actions de la zone euro (dont 50% minimum émises par des sociétés ayant leur siège social en France), de grandes, moyennes, et petites capitalisations. Le fonds investit au minimum 75% de son actif en titres éligibles au PEA. Sur la partie Solidaire, le fonds investit entre 5 et 10% de son actif dans des titres non cotés de structures solidaires d'utilité sociale. Il peut investir également jusqu'à 10% de son actif dans des OPC solidaires de droit français. Les investissements solidaires sont en permanence compris entre 5% et 20% de l'actif.

PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



NOTATION MORNINGSTAR

Etoiles Morningstar ★★★

Catégorie Morningstar Actions France
Grandes Cap.

INTENSITE CARBONE

Intensité carbone¹ 199,09
(tonnes eq. CO₂/M€ de chiffre d'affaires)

CARACTERISTIQUES

Date d'agrément 09/11/2007

Date de première VL 13/12/2007

Numéro d'agrément FCP20070684

Durée de placement conseillé + 5 ans

Forme juridique FCP

Affectation des résultats Capitalisation

Dépositaire CACEIS BANK

Valorisation Quotidienne

Devise EUR

Heure limite de réception des ordres

Avant 13h sur la valeur liquidative calculée en J+1 avec les cours de clôture du jour de souscription/rachat J et datée de J

FRAIS

Frais de gestions réels 1,60%

Frais courants 1,60%

Frais d'entrée maximum 1,00%

Frais de sortie maximum Néant

CONTACTS

Covéa Finance SASU
Société de gestion de portefeuille,
agrée AMF sous le numéro 97-007
8-12, rue Boissy d'Anglas
75008 PARIS

Commercialisation@covea-finance.fr

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE AU 30/09/2022

PERFORMANCES CUMULEES (%)

	1 mois	Début d'année	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-6,44	-23,43	-19,27	-4,26	2,39

PERFORMANCES ANNUALISEES (%)

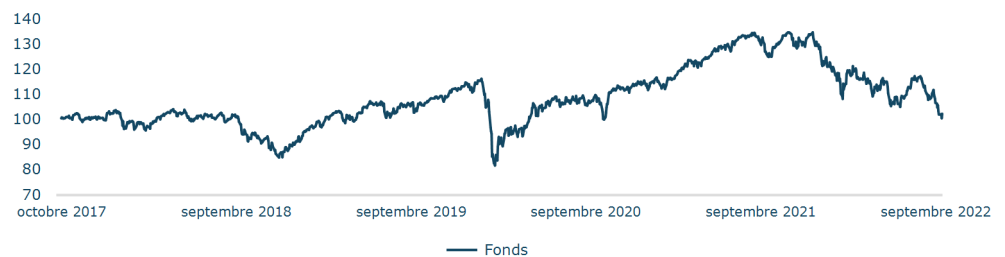
	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-19,27	-1,44	0,47

PERFORMANCES ANNUELLES (%)

	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	12,71	-12,93	28,22	1,69	17,87

Source Covéa Finance / les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS (en base 100)

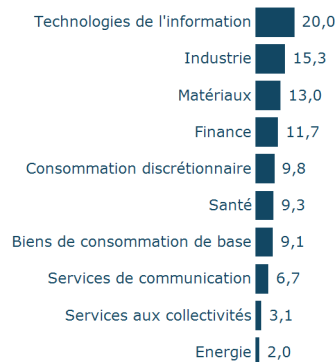


INDICATEURS DE RISQUE

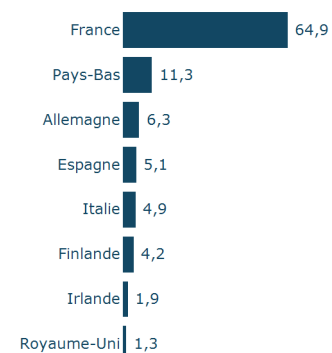
	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds (%)	17,54	19,16	16,72
Ratio de Sharpe du fonds	-1,21	-0,04	0,06
Plus forte perte historique (%)	25,40	29,70	29,70

ALLOCATION DE LA PART ACTIONS EN DIRECT AU 30/09/2022 (%)

PAR SECTEUR



PAR PAYS



COMMENTAIRE DE GESTION

En Zone euro, l'inflation atteint 10% en septembre et reste une préoccupation centrale des autorités. La Banque Centrale Européenne a procédé à une hausse de 75 points de base de ses taux directeurs et a maintenu un ton restrictif en dépit de la dégradation des perspectives et des pressions toujours limitées sur les salaires. Alors que la crise énergétique continue de pénaliser l'activité, la Commission européenne a dévoilé un plan de soutien aux ménages et entreprises les plus affectées. Les marchés actions continuent de corriger pour le second mois consécutif. Les craintes d'une détérioration rapide de la conjoncture globale s'accroissent sous la pression des banques centrales, déterminées à combattre l'inflation, et d'un environnement géopolitique toujours tendu. On assiste en parallèle aux premiers avertissements sur résultats d'entreprises et les soucis de liquidité des fonds de pension au Royaume-Uni ou encore les rumeurs sur la solvabilité de la banque Crédit Suisse sont autant de signaux de fébrilité pour les investisseurs. Dans ce contexte anxieux, la hausse des taux dicte aussi les variations sectorielles alors qu'un secteur comme la Technologie est en nette sous-performance. A l'instar des premiers mois de l'année, seuls les Matériaux et l'Energie résistent correctement grâce à la bonne tenue des prix du pétrole brut. On notera toutefois que sur le plan des fusions-acquisitions, l'activité reste soutenue avec quelques opérations notables comme l'introduction de Porsche AG à la bourse de Francfort, la cinquième plus importante introduction de l'histoire en Europe. Dans ce contexte, nous initions une position en Amadeus qui a su traverser une crise importante en consolidant ses positions concurrentielles sur le marché des solutions IT à destination du trafic aérien. Nous soldons nos positions en Kion et Nexi en raison de la possible dégradation de leurs situations financières. Enfin, nous augmentons à la marge le poids en portefeuille de Danone face à un risque éventuel de récession en 2023 et de Saint-Gobain du fait de niveaux de valorisation redevenus très attractifs.

ANALYSE DU FONDS AU 30/09/2022 (%)

DIX PRINCIPALES POSITIONS (hors OPC Monétaires, en % de l'actif net)

Libellé	Poids	Pays	Secteur
Bnp Paribas	4,3	France	Finance
Asml Holding	4,0	Pays-Bas	Technologies de l'information
Air Liquide	3,5	France	Matériaux
Lvmh	3,4	France	Consommation discrétionnaire
Sartorius Stedim	3,3	France	Santé
L'oréal	2,9	France	Biens de consommation de base
Capgemini	2,9	France	Technologies de l'information
Stellantis	2,8	Pays-Bas	Consommation discrétionnaire
Sanofi	2,8	France	Santé
Schneider Electric	2,5	France	Industrie
Total	32,4		

POSITIONNEMENT

Nombre de lignes Actions	44
Liquidité (%)	3,5
Exposition nette Actions (%)	86,8

EXPOSITION VIA LES DERIVES (en %)

Absence d'exposition

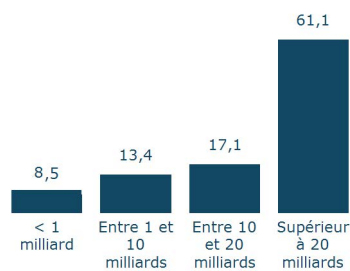
Meilleures contributions

Nexi Spa	0,05
Linde	0,00
Heineken Nv	0,00
Bnp Paribas Mois Isr I C	0,00
Bon Adie 1% 20/12/2025	0,00

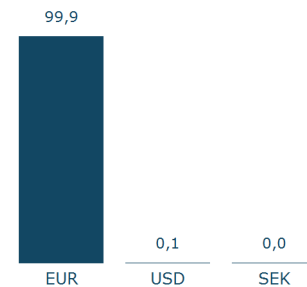
Moins bonnes contributions

Carl Zeiss Meditec Ag	-0,28
Asml Holding	-0,44
Cellnex Telecom Sau	-0,47
Sartorius Stedim Biotech	-0,47
Kion Group	-0,51

REPARTITION DE LA PART ACTIONS EN DIRECT PAR CAPITALISATION BOURSIERE AU 30/09/2022 (%)



EXPOSITION NETTE DU FONDS PAR DEVISE AU 30/09/2022 (%)



ACTUALITE ISR DU MOIS

L'introduction d'émissions de Scope 4 est de plus en plus souvent évoquée. En 2013, le Protocole sur les Gaz à Effet de Serre avait défini les émissions évitées comme des réductions d'émissions qui se produisent en dehors de la chaîne de valeur d'un produit, mais qui résultent de l'utilisation du produit. Les détergents à basse température ou encore les pneus « verts » à faible consommation de carburant sont de bons exemples. Les émissions de Scope 4 traduiraient ainsi notre capacité à accepter quelques milliers de tonnes de Gaz à Effet de Serre en plus dans le présent, dans le but d'en voir disparaître à plus forte raison dans le futur. Bien que ce rationnel soit pertinent, il pourrait également ouvrir la porte au greenwashing. Certaines entreprises pourraient être tentées de se servir des émissions de Scope 4 pour « compenser » ou atténuer l'impact de leurs émissions directes et indirectes aux yeux des investisseurs, et ainsi, détourner l'attention de la réduction en propre de leurs émissions qui doit rester une priorité absolue. En l'absence d'une méthodologie normative définie pour le moment, et compte tenu du fait que les limites des émissions de Scope 3 soient encore débattues, il convient alors de rester prudents à l'égard des entreprises qui prennent l'initiative de rapporter des émissions de Scope 4, et ce d'autant plus si elles ne sont pas corroborées par la capacité de l'entreprise à innover en termes d'efficacité énergétique.

METHODOLOGIE DE NOTATION

La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs se base sur une notation interne réalisée par l'équipe d'analyse financière et extra-financière selon une approche best in universe, consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, en assumant des biais sectoriels, puisque les secteurs qui sont dans l'ensemble considérés plus vertueux seront plus représentés.

Dans le cas où la notation interne de l'émetteur n'est pas disponible, l'équipe d'analystes peut s'appuyer sur la notation fournie par un prestataire de données externe. Les notations internes et externes sont systématiquement rebasées afin de pouvoir être intégrées à un référentiel commun et comparable (sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note et 1 à la meilleure note)

DEMARCHE ISR SPECIFIQUE AUX LABELS

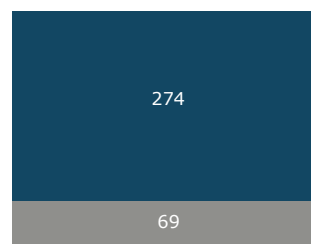
Précisions sur la méthodologie telle que définie par le label ISR

- L'analyse démarre par la suppression des valeurs n'ayant pas de note ESG.
- Ensuite, nous appliquons un filtre lié à notre liste d'exclusion normative de Covéa Finance.
- Puis, nous appliquons un filtre ISR, conduisant à un taux d'exclusion minimum de 20 % de l'univers d'investissement de l'ensemble du portefeuille par rapport à l'univers de départ.
- Le taux d'analyse extra-financière du portefeuille doit être supérieur à 90 % (le calcul des normes chiffrées se faisant à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi-publics, des liquidités détenues à titre accessoire)
- L'OPC investit entre 5 et 10% de son actif dans des titres non cotés de structures solidaires d'utilité sociale dès lors qu'elles contribuent à favoriser la lutte contre l'exclusion, le développement durable et la cohésion sociale en France, en permettant notamment l'insertion, par le travail ou l'habitat en particulier, de personnes en situation de difficultés économiques. ce qui permet de répondre aux exigences du label Finansol

DONNEES EXTRA-FINANCIERES (% en nbre de lignes)

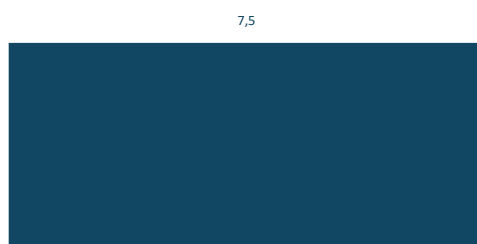
UNIVERS D'INVESTISSEMENT (ISR)

- Nombre de sociétés notées	343
- Nombre de sociétés éligibles	69
- Taux de sélectivité	79,88 %
- Taux d'exclusion	20,12 %
- Part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille	100,00 %

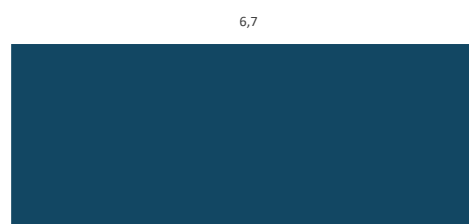


■ Sociétés notées exclues ■ Sociétés éligibles

TITRES SOLIDAIRES (PART DIRECTE ET INDIRECTE) AU 30/09/2022 (EN % DE L'ACTIF NET)



Part globale des titres solidaires et ISR



Dont titres solidaires détenus en direct

AVERTISSEMENTS

Ce document est uniquement fourni à des fins d'information. Il ne constitue pas un document contractuel, promotionnel, une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis. La société de gestion ne saurait être responsable de toute décision prise sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, www.covea-finance.fr.

Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC.

Investir implique des risques. L'indicateur Synthétique de Risque et de Rendement (SRRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Le présent document ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué à un tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance.

Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que certaines données proviennent de sources externes et peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers. Sauf mention contraire, les données indiquées dans ce document sont fournies par Covéa Finance. Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types.

¹Données Beyond Ratings. Covéa Finance a choisi de publier uniquement l'intensité carbone des OPC dont le périmètre éligible au calcul de l'intensité est représentatif, c'est-à-dire supérieure à 60% des encours de l'OPC

Source : NYSE Euronext. Tous les droits sur les indices de NYSE Euronext et/ou les marques déposées de NYSE Euronext Index sont dévolus à NYSE Euronext et/ou à ses concédants. Ni NYSE Euronext ni ses concédants n'acceptent de responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices de NYSE Euronext ou les données sous-jacentes. Aucune autre distribution des données de NYSE Euronext et/ou utilisation des marques d'indices de NYSE Euronext dans le but de créer et/ou d'exploiter un produit financier n'est autorisée sans l'accord écrit explicite de NYSE Euronext.

*© 2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (les « Informations ») contenues dans les présentes :

(1) comprennent des informations qui appartiennent à Morningstar

(2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées

(3) ne constituent pas un conseil en placements

(4) sont communiquées exclusivement à des fins informatives

(5) ne sont pas garanties d'exhaustivité, d'exactitude ou d'actualité

(6) peuvent être puisées dans les données relatives aux fonds publiées à différentes dates.

Morningstar n'est pas responsable des décisions de spéculation, dommages ou autres pertes liés aux Informations ou à leur utilisation. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez aucune décision d'investissement sauf sur les recommandations d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur et les revenus dérivés des investissements peuvent à la fois diminuer ou augmenter.

RISQUES

Les principaux risques associés à l'investissement dans le fonds sont les suivants :

- Risque actions
- Risque de perte en capital
- Risque de change
- Risque de contrepartie

Pour obtenir une description complète de ces risques, veuillez-vous référer au(x) Document(s) d'Informations Clés destiné(s) aux Investisseurs ainsi qu'au chapitre intitulé « Principaux Risques » du prospectus de votre OPC. Ce chapitre décrit également les autres risques liés à un investissement dans le Fonds.

GLOSSAIRE

- Volatilité** Cette donnée mesure l'importance des variations du prix d'un actif (une action, une obligation, un fonds, un portefeuille..) et donne donc une estimation de son risque.
- Tracking Error** Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances du portefeuille de s'éloigner de celles de son indice de référence. Plus la tracking error est élevée, plus le fonds à une performance moyenne différente de son indice de référence. A l'inverse, une tracking error faible montre que le fonds à une performance à peu près égale à celle de son indice de référence.
- Ratio de Sharpe** Mesure mettant en relation la performance d'un portefeuille avec son niveau de risque. Ce ratio qui permet de quantifier la performance financière d'actifs, ici un FCP, en mesurant l'excédent de rendement par unité de risque. Une fois calculé, le ratio de Sharpe peut être inférieur à 0, compris entre 0 et 1, ou supérieur à 1. S'il est négatif, c'est-à-dire inférieur à 0, cela signifie que le gain espéré sera moindre, car la performance du portefeuille se trouve être inférieure à celle d'un placement où le risque serait nul.
- Beta** Cette notion mesure la sensibilité du portefeuille par rapport à son indice de référence. Un bêta inférieur (supérieur) à 1 indique une volatilité inférieure (supérieure) à cet indice
- Plus forte perte historique** Il s'agit de la perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur s'il avait acheté au plus haut et vendu au plus bas
- Active share** Il s'agit d'une notion qui mesure la différence entre la composition du portefeuille et celle de son indice de référence. Son calcul consiste à faire la somme des différences absolues entre les pondérations des valeurs détenues dans le portefeuille et les pondérations des valeurs présentes dans l'indice de référence.
- Intensité carbone** L'intensité carbone du portefeuille est une mesure qui apprécie la moyenne des émissions carbone émises par les sociétés en portefeuille rapportées à leur chiffre d'affaires (CA). Cette donnée s'exprime en tonne équivalent CO₂ (tCO₂e) par millions d'euros de chiffre d'affaires.